



# LE TAPA-SABLLIA

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE D'YVONAND | 25<sup>E</sup> ANNÉE | N° 4 DÉCEMBRE 2018



*En hiver, les bonhommes de neige peuvent parfois remplacer les campeurs à la plage des Pins.*

Conseil communal	2
Budget 2019	3
Yvonand, zone réservée	4
Faire garder ses enfants	5
Inf'eau	6
Droit et réseaux sociaux	7
Travaux de l'av. de Mordagne	8
Le Tapas des écoles	10
Vie associative	12

## 2019, UNE OPPORTUNITÉ À NE PAS RATER!

L'année prochaine verra notre commune démarrer les travaux de révision de son plan directeur (PDcom) et de son plan général d'affectation (PGA).

Ce sera l'occasion de repenser le futur de notre village pour les 15 à 20 prochaines années. Cette démarche, qui se veut participative, nous permettra de redéfinir les lignes directrices du développement de la commune et

donc de notre cadre de vie. En tant que centre régional, nous ne pourrions pas stopper tout développement.

Nous devons par contre être attentifs à mettre en place les conditions cadres nécessaires à un développement harmonieux et préservant le caractère villageois de notre espace.

[suite page 2]

[suite de la page 1]

Ce travail de longue haleine demandera une opportunité à ne pas rater.

Nous vous souhaitons à toutes et tous de très belles fêtes de fin d'année et une magnifique année 2019.

*La Municipalité*

«**La Municipalité et le personnel communal vous souhaitent un joyeux Noël et une heureuse nouvelle année!**»



## CONSEIL COMMUNAL

**Objets traités lors du Conseil communal cet automne.**

**Séance du 3 septembre 2018:**

*Préavis déposés:*

Préavis 2018/11 – Assainissement des eaux usées secteur Le Moulin

Préavis 2018/12 – Arrêté d'imposition 2019

Préavis 2018/13 – Avenue de la Gare - demande de crédit pour la reconstruction du trottoir

*Préavis acceptés:*

Préavis 2018/07 – Réfection des escaliers du Temple

Préavis 2018/08 – Réfection de la toiture et des vitrages de la salle polyvalente

Préavis 2018/09 – Construction d'une salle de gym triple VD6 - demande de crédit.

**Séance du 1<sup>er</sup> octobre 2018:**

*Préavis acceptés:*

Préavis 2018/11 – Assainissement des eaux usées secteur Le Moulin

Préavis 2018/12 – Arrêté d'imposition 2019

Préavis 2018/13 – Avenue de la Gare - demande de crédit pour la reconstruction du trottoir

**Séance du 5 novembre 2018:**

*Préavis déposés:*

Préavis 2018/14 – Règlement du personnel communal

Préavis 2018/15 – Détermination du prix de vente au m<sup>2</sup> des parcelles au lotissement des Goilles pour l'année 2019

Préavis 2018/16 – Harmonisation de la taxe de séjour touristique pour les communes membres de l'ADNV

Préavis 2018/17 – Budget 2019

Préavis 2018/18 – Constitution d'un Droit Distinct et Permanent de superficie pour les classes provisoires au collège de Brit

Préavis 2018/19 – Demande de cautionnement en faveur de l'association du port d'Yvonand

Préavis 2018/20 – Réfection des stations de pompages des eaux usées de la Mauguettaz et des Vursys.

### Prochains Conseils

Forum du Collège de Brit

28 janvier 2019 20h00

11 mars 2019 20h00

29 avril 2019 20h00

21 juin 2019, lieu à déf. 19h00

Retrouvez les préavis sur:  
[www.yvonand.ch](http://www.yvonand.ch)

Consulter la composition des commissions permanentes sur:  
[www.yvonand.ch/conseil](http://www.yvonand.ch/conseil)

## FERMETURES DE FIN D'ANNÉE

### Administration communale

Les bureaux seront fermés du 21 décembre 2018 à 16h30 au 3 janvier 2019 à 07h30.

### Antenne AAS

L'agence d'assurances sociales sera fermée du 20 décembre 2018 à 16h30 au 7 janvier 2019 à 8h.

### Déchetteries

La déchetterie des Vursys **sera fermée** mercredi 26 décembre 2018 et 2 janvier 2019.

La mini-déchetterie **sera fermée** du 24.12.18 à 12h au 27.12.18 à 7h30 et du 31.12.18 à 12h au 3.01.19 à 7h30

## UN BUDGET 2019 SUR LE FIL

**Construction de la salle de gym, rénovation de bâtiments, facture sociale, avec un montant total de 17 millions de francs, le budget 2019 se solde par un déficit plus important que les années précédentes, à hauteur de 605'000.–.**

«Les finances de la commune sont satisfaisantes, mais avec le nombre de projets que nous avons, la prudence s'impose», explique d'emblée le syndic Philippe Moser. Par rapport aux budgets des années précédentes, l'exercice 2019 présente un déficit de 605'386 francs, en augmentation de 112'471 francs par rapport au budget 2018. Si les recettes augmentent, les constructions, la facture sociale ou la mise en œuvre anticipée de la RIE III cantonale, pèsent sur les finances.

### Recettes en légère augmentation

Au chapitre des recettes, la Municipalité prévoit une augmentation mesurée de 370'166 francs, essentiellement liée à l'augmentation des impôts sur les personnes physiques. Si la population continue de croître, elle tend aujourd'hui à se stabiliser avec le ralentissement des constructions. Les effets de la péréquation devraient également être positifs.

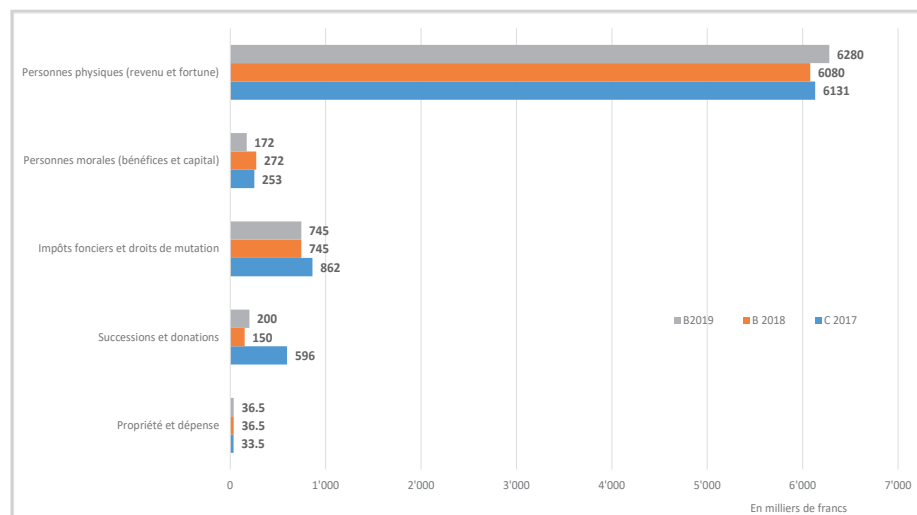
### Des charges liées aux bons résultats des comptes

La facture sociale cantonale, calculée en partie sur les résultats des comptes, pèse toujours assez fortement dans le budget communal (12% pour le budget 2019). Les grands chantiers communaux – salle de gym triple, salle polyvalente –, auront un impact sur les finances. Yvonand, par l'intermédiaire de l'Association scolaire intercommunale (ASIYE), participe également aux coûts de la nouvelle salle de gym de Pomy. De leur côté, les coûts liés à la petite enfance diminuent par rapport au budget 2018. La situation se stabilise dans ce domaine (voir p. 5).

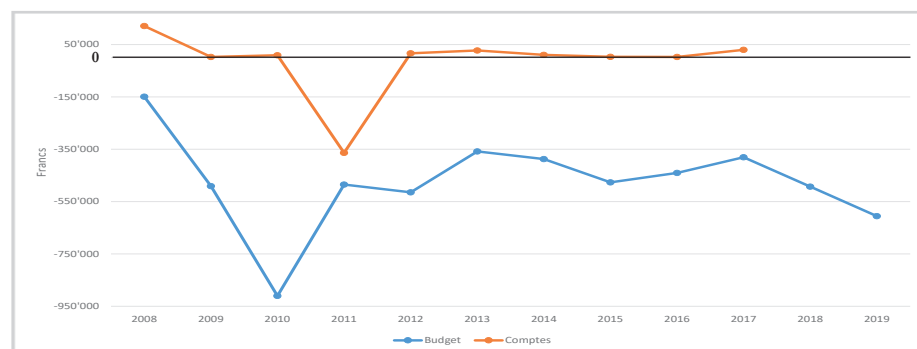
Si aujourd'hui le budget demeure serré, la commune n'a pas eu besoin d'emprunter pour ses investissements. Le résultat des comptes s'est soldé ces dernières années par un bénéfice. Dans cette perspective, la Municipalité n'a pas souhaité, pour cet exercice, modifier le taux d'imposition.

«Nous conservons notre traditionnelle mesure dans les dépenses et notre prudence dans les recettes», conclut Philippe Moser.

Yann Rod



Evolution des recettes issues des impôts.



Evolution du résultat sur 10 ans, budgets et comptes.

### Offre d'emploi

La Municipalité d'Yvonand met au concours une place d'apprentissage d'

#### Employé(e) de commerce profil B ou E

Nous recherchons pour ce poste un(e) candidat(e), motivé(e) recherchant une activité variée.

Entrée en fonction: 1<sup>er</sup> août 2019

Des renseignements peuvent être obtenus auprès de M<sup>me</sup> Viviane Potterat ou par mail à [greffe@yvonand.ch](mailto:greffe@yvonand.ch).

Les offres, accompagnées des documents usuels et d'une photographie, doivent être envoyées jusqu'au 31 janvier 2019 à l'adresse suivante:

Administration communale, Service des ressources humaines, avenue du Temple 8, 1462 Yvonand.

## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

## POUR SOUFFLER, YVONAND ARRÊTE SES CONSTRUCTIONS EN MATIÈRE DE LOGEMENTS

Depuis 2008, suivant la croissance du canton de Vaud, le nombre de Tapa-Sabllias a fortement augmenté (+37%). Pour les accueillir, le village a vu de nombreuses constructions sortir de terre, passant de 1'059 logements à plus de 1'530 en 10 ans. Afin de concrétiser la réflexion sur l'extension du village à l'horizon de 15 à 20 ans, la Municipalité a décidé de stopper toutes nouvelles constructions de logements ces quatre à huit prochaines années.

Suite à la révision de la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) acceptée en votation populaire en mars 2013 et entrée en vigueur en 2014, puis celle du Plan directeur cantonal (PDCn) approuvés par la Confédération en janvier dernier, les communes vaudoises doivent mettre en conformité leurs plans d'affectation avec ces nouvelles dispositions. L'une des principales problématiques à traiter est le dimensionnement de la zone à bâtir. Il s'agit de mettre en adéquation les réserves de terrains à bâtir avec les besoins définis par le PDCn.

A l'instar de celle de nombreuses autres communes, la zone à bâtir d'Yvonand est surdimensionnée. En d'autres termes, cela signifie que les réserves de terrains à bâtir permettant des extensions ou de nouvelles constructions sont trop élevées par rapport aux normes fixées par le Canton.

Ces réserves devront donc être réduites dans le cadre de la révision du Plan général d'affectation communal (PGA) qui sera entreprise sous peu. Dans l'intervalle, la Municipalité reçoit régulièrement des demandes de permis de construire pour de nouvelles constructions, ce qui met en péril l'objectif de redimensionnement.

Afin de remédier à cette situation et comme annoncé dans un avis publié dans la Feuille des avis officiels (FAO) le 3 novembre 2017, la Municipalité se voit dans l'obligation de prendre des mesures immédiates. En pratique, il s'agit des mesures suivantes :

*Établissement dans les meilleurs délais d'une zone réservée s'étendant à l'ensemble de la zone à bâtir communale destinée à l'habitation.*

*La Municipalité interdira toute nouvelle construction destinée à l'habitation dans le périmètre précité jusqu'à l'entrée en vigueur du futur plan d'affectation communal dans un avenir estimé entre 4 et 8 ans.*

*La Municipalité souhaite cependant que les transformations à l'intérieur du volume existant (bâti existant) restent autorisées, ceci étant cependant lié à l'acceptation par les Services cantonaux concernés.*

Au vu de ces raisons et à compter du 24 septembre dernier, date de la décision municipale, et jusqu'à l'ouverture de la mise à l'enquête publique de la zone réservée, toutes les demandes de permis de construire non conformes au projet de la zone réservée sont refusées par la Municipalité en application de l'art. 47 LATC (Loi sur l'aménagement du territoire et de constructions).

La mise à l'enquête de la zone réservée est prévue au début 2019. La Municipalité organisera une séance d'information publique sur ce sujet. Dans l'intervalle, elle se tient à disposition pour tout renseignement complémentaire.

La Municipalité

**Demande d'information:**  
tél. 024 557 73 02  
[greffe@yvonand.ch](mailto:greffe@yvonand.ch)

### Qu'est-ce qu'une zone réservée?

L'institution d'une zone réservée est prévue à l'article 46 LATC. Une commune ou l'Etat peuvent établir une telle zone pour une durée de cinq ans, pouvant être prolongée de trois ans au maximum, lorsque la sauvegarde des buts et des principes d'aménagement du territoire l'exigent.

La zone réservée permet de bloquer toute possibilité de construction sur l'entier du territoire d'une commune ou sur une partie de celui-ci définie préalablement. La zone réservée peut concerner les parcelles en zone à bâtir vierges de toute construction mais également des parcelles déjà construites. Elle peut également définir pour ces dernières l'étendue d'éventuels transformations ou agrandissements.



Un plan cadastral du village datant du XIX<sup>e</sup> siècle. On y distingue le pont sur la Mentue.

## FAIRE GARDER SES ENFANTS À YVONAND

Allier activité professionnelle et vie privée demeure un enjeu majeur pour les parents, en particulier lorsqu'ils ont de très jeunes enfants. Plusieurs structures existent à Yvonand et prennent en charge les enfants, de la fin du congé maternité jusqu'à l'âge de 12 ans. Tour d'horizon dans un contexte où les places disponibles sont rares.

«Appartement 3,5 pces, dans charmant village, gare, garderie et commerces à proximité». C'est le portrait que donnent les petites annonces d'Yvonand. Garderie et accueil parascolaire font partie des atouts mis en avant par les annonceurs, mais aussi par les communes pour attirer les familles et assurer le renouvellement de leur population. Du côté des parents, et en particulier des femmes, c'est le gage de pouvoir poursuivre une activité professionnelle.

A Yvonand, quatre structures accueillent les enfants de quelques mois à 12 ans: Château de sable, Brin d'herbe, UAPE Les Castors, «mamans de jour».

### Un réseau, quatre structures

Lors de la mise en oeuvre de la loi sur l'accueil de jour (LAJE), les structures d'accueil devaient se regrouper en réseau pour bénéficier des subventions cantonales.

A Yvonand, à l'exception du jardin d'enfants Brin d'herbe, elles sont regroupées au sein du Réseau Yvonand Menthue d'accueil de jour (Rymaje) qui couvre le territoire de dix communes: Yvonand, Pomy, Rovray, Démoret, Cuarny, Cronay, Chavannele-Chêne, Villars-Epeney, Chêne-Pâquier et Molondin.

### Financement intercommunal

Le Rymaje est financé par ces dix communes et par la Fondation pour l'accueil de jour de l'enfance (FAJE). Le Rymaje couvre environ 55% des frais d'exploitation de la garderie et de l'UAPE. Le solde provient des pensions payées par les parents.

Par ailleurs, il participe au financement des frais administratifs de l'accueil de

jour familial («mamans de jour»).

### Répondre à la demande, un défi

Le nombre d'enfants à Yvonand suit la courbe de l'évolution démographique. En 10 ans, entre 2007 et 2017, les enfants de 0 à 4 ans sont passés de 123 à 178 (+ 45%) et ceux de 5 à 9 ans, de 170 à 204 (+ 20%).

La pression sur les structures de garde existantes est donc importante. Diminuer les listes d'attente demeure un défi pour les collectivités publiques (locaux, finances). On compte aujourd'hui environ 14 enfants de 0

à 4 ans en attente d'une place et 18 écoliers au parascolaire.

Afin de répondre à la demande, l'UAPE

Les Castors ouvre 12 places supplémentaires sur son site de Pomy.

Cette augmentation coïncide avec son déménagement dans un nouveau local. Celui-ci est situé à côté de la nouvelle salle de gym, La Poméranne.

Ainsi, dès le début de l'année 2019, les 24 écoliers occuperont un local unique et plus grand. Ils profiteront également d'espaces extérieurs privatifs sécurisés.

Dans le même temps, le jardin d'enfants Brin d'herbe va ouvrir un après-midi supplémentaire. Désormais, 10 places seront disponibles les lundis, à partir du 7 janvier de 13h15 heures à 16h30 heures. Dans les locaux du 1<sup>er</sup> étage de l'ancienne grande salle, les enfants qui pourront profiter d'évoluer dans un cadre stimulant, repris récemment par un tout nouveau comité.

Yann Rod

Cet article débute une série de présentations de chacune des structures de garde.

### Le Château de sable

**Type:** nurserie-garderie

**Pour qui?** Enfant dès la fin du congé maternité à la 1<sup>re</sup> Harmos

**Horaires:** lu-ve, 6h45-18h00

**Places:** 44

**Adresse:** Av. des Cerisiers 2, Yvonand

**Information:** 024 430 11 37, lechateaudesable@bluewin.ch

### Les Castors

**Type:** accueil parascolaire

**Pour qui?** Enfant dès la 1<sup>re</sup> Harmos jusqu'à 12 ans

**Horaires:** lu, ma, je, ve, 6h30-18h30, me, 6h30-14h

**Places Yvonand:** 36 + 12 les midis

**Places Pomy:** 24

**Adresse:** Ch. de Brit 16, Yvonand

**Information:** 076 450 14 62, uape.lescastors@gmail.com

### Brin d'herbe

**Type:** jardin d'enfants

**Pour qui?** Enfant de 2,5 à 4 ans

**Horaires:**

Matins: lu-ve: 8h30-12h00

Après-midis: lu et je 13h15-16h30

**Places:** 10

**Adresse:** Av. de la Gare 4, Yvonand

**Information:** 024 430 18 58, brindherbeyvonand@gmail.com

### Accueil familial de jour

**Type:** accueil pré- et parascolaire

**Pour qui?** Enfant dès la fin du congé maternité à 12 ans

**Horaires:** selon accord

**Information:** 024 557 20 47, tlj sauf me, 8h30-11h30, 14h-16h  
www.junova.ch/aje

## INF'EAU

Les contrôles de l'eau potable du réseau de distribution communal ont permis de constater que les échantillons sont conformes aux normes en vigueur pour les paramètres analysés.

Date analyse: 3 juillet 2018	Yvonand	La Mauguettaz	Grand'Moille	Normes
Température	19,1°C	19,8°C	20°C	
pH	7,7	7,7	7,9	M: 6.8-8.2
Conductivité à 20°	518	622	391	max. 800
Turbidité (UT/F)	< 0,1	< 0,1	0,1	M: max. 1.0
Dureté totale (°F)	30,2	36,3	21,4	M: min. 10.0
Dureté carbonate (°F)	26,0	31,0	18,4	
Calcium (mg CA/l)	80	111	70	M: max.200
Magnésium (mh Mg/l)	25,0	21,0	9,6	M. max. 125.0
Sodium (mg nA/l)	5,3	5,4	7,4	max. 200
Potassium (mg K/l)	1,2	1,6	1,1	M: max 5.0
Hydrogénocarbonates (mg HCO <sub>3</sub> /l)	318	378	224	
Sulfate (mg SO <sub>4</sub> /l)	29	21	26	max. 250
Nitrate (mg NO <sub>3</sub> /l)	12,7	27	2,9	max. 40.0
Chlorure (mg Cl/l)	9,6	16,5	12,0	max. 250.0
Fluorure (mg Fl/l)	0,10	< 0,10	<0,10	max. 1.50

### VOTRE JOURNAL

## LE «TS» EN 2019

Afin de mieux vous informer, le nombre de publications du Tapa-Sabllia va revenir à 6 parutions par année. Le journal communal paraîtra tous les mois pairs, mais toujours pour le 15 du mois.

#### Délais rédactionnels

##### N° de février 2019

Délai rédactionnel	15.01
Parution	15.02

##### N° d'avril 2019

Délai rédactionnel	15.03
Parution	15.04

##### N° de juin 2019

Délai rédactionnel	15.05.
Parution	15.06

##### N° de août 2019

Délai rédactionnel	15.07
Parution	15.08

##### N° de octobre 2019

Délai rédactionnel	15.09
Parution	15.10

##### N° de décembre 2019

Délai rédactionnel	15.11
Parution	15.12

### RÉNOVATION

## RETARD AUX ESCALIERS DU TEMPLE

En raison des difficultés d'approvisionnement en pierre de la Molière, les travaux de réfection des escaliers du Temple sont planifiés pour la fin du printemps 2019.

### Une pierre de la région

La pierre de la Molière tire son nom de la carrière située sur le territoire de la commune de Murist. Là se trouve encore les vestiges d'un château. Dans la région, plusieurs monuments remarquables ont été construits avec cette pierre: les arènes d'Avenches, l'abbatiale de Payerne ou encore la collégiale d'Estavayer-le-Lac.



Les escaliers du temple ont été construits avec de la pierre de la Molière.

## LA SALLE POLYVALENTE VA FAIRE PEAU NEUVE

Agée de plus de 30 ans, la salle polyvalente va s'offrir une seconde jeunesse cette fin d'année. Les travaux se dérouleront jusqu'au printemps 2019.

Le 3 septembre 2018, le conseil communal d'Yvonand a voté un budget pour mettre la salle polyvalente hors d'eau. En effet, depuis quelques années, des problèmes d'infiltrations étaient relevés lors de fortes intempéries. Une évaluation de l'état de la toiture a révélé que les plaques d'eternit avaient fait leur temps.

Dans le même temps, un audit énergétique a classé le bâtiment en catégorie E en besoin de chauffage. Un résultat bien médiocre, donc.

Cette première étape de rénovation débute par la réfection de la toiture et le remplacement de l'ensemble des vitrages du bâtiment. Ainsi, c'est bien la «peau» ou «l'enveloppe» de la salle polyvalente qui va être réno-



vée permettant ainsi au bâtiment de passer en catégorie C en besoin de chauffage.

Des panneaux photovoltaïques seront posés pour couvrir les besoins diurnes courants du bâtiment, en même temps des exutoires de fumée

supplémentaires seront également installés.

Ces travaux devraient s'achever à la fin du printemps. Tout est mis en oeuvre pour diminuer l'impact sur l'utilisation de la salle.

*Emmanuelle Bigot*

## LES RÉSEAUX SOCIAUX SONT AUSSI SOUMIS AU DROIT

**Avec les réseaux sociaux et les smartphones, donner son avis, proposer, mais aussi critiquer et harceler est devenu extrêmement facile. Mais pas sans risque... Les écrans semblent offrir un anonymat protecteur. Mais ce qui y est dit et écrit est également soumis au droit. Petit rappel suite à un cas récent.**

Les réseaux sociaux sont devenus de nouveaux espaces d'expression, des lieux de débats, mais aussi des lieux où la critique peut être virulente et déborder vers des incivilités, voire des injures.

En tant que personnalités publiques, les membres de la Municipalité ont parfois fait l'objet d'attaques, reposant sur des arguments plus ou moins vrais. Surtout quand il s'agit d'un sujet qui fait débat dans le village. Si ces dérapages font, malheureusement, partie du paysage politique, la Muni-

cipalité ne peut tolérer qu'ils le soient à l'encontre du personnel communal.

Si des problèmes avec un-e collaborateur/trice devaient être relevés, alors ils doivent l'être auprès du supérieur hiérarchique ou auprès de la Municipalité, que ce soit par courrier ou par e-mail. Cela ne doit en aucun cas faire l'objet de commentaires sur les réseaux sociaux.

Si des abus devaient être constatés, la Municipalité se réserve le droit de dénoncer leur(s) auteur(s). Le Code de procédure pénale s'applique également sur les réseaux sociaux, que ce soit au titre de la diffamation, de la diffusion de propos malhonnêtes ou encore de l'injure.

Nous vous remercions de garder, toutes et tous, sur les réseaux sociaux un état d'esprit cordial, constructif et respectueux.

*La Municipalité*

### Code de procédure pénale

Extraits des articles du *Code de procédure pénale* pouvant s'appliquer aux commentaires et textes publiés sur les réseaux sociaux.

#### *Art 173 - Diffamation*

*Celui qui, en s'adressant à un tiers, aura accusé une personne ou jeté sur elle le soupçon de tenir une conduite contraire à l'honneur, ou de tout autre fait propre à porter atteinte à sa considération, celui qui aura propagé une telle accusation ou un tel soupçon, sera, sur plainte, puni d'une peine pécuniaire*

#### *Art. 177 - Injure*

*Celui qui, de toute autre manière, aura, par la parole, l'écriture, l'image, le geste ou par des voies de fait, attaqué autrui dans son honneur sera, sur plainte, puni d'une peine pécuniaire de 90 jours-amende au plus.*

## AV. DE MORDAGNE - UN TAPIS QUI FAIT PARLER DE LUI

Au mois de septembre, l'avenue de Mordagne voyait son tapis final être posé. Si les passants et les riverains constataient une baisse du bruit de roulement, les automobilistes continuaient à ressentir des rebonds. Des tests ont montré des défauts importants en termes de roulement et des performances phoniques moins efficaces qu'attendues. Le point sur ce dossier.

Avant d'être complètement refaite à neuf, l'avenue de Mordagne avait comme fâcheuse habitude de solliciter un peu trop les amortisseurs des voitures... voire de les fatiguer un peu rapidement. La faute aux nids de poule et aux affaissements du revêtement bitumeux.

Après la pose du nouveau tapis, à la mi-septembre, la différence s'est faite sentir, en particulier au niveau des bruits de roulement. Mais quand même, il semblait rester un petit quelque chose du passé. Notamment, à l'entrée du village, en venant d'Yverdon-les-Bains.

### L'analyse confirme les défauts

Pour vérifier cet état de fait, la Municipalité a demandé un contrôle qualité par carottage et a procédé à un contrôle de la planéité de la route sur sa longueur. Une fois les mesures réalisées, elles ont été analysées par le bureau Ertec, spécialiste du domaine.

«Les analyses confirment l'impression ressentie par les automobilistes. La route ne répond pas aux normes.»

*Romano Dalla Piazza, municipal en charge des travaux et de l'environnement*

Ses conclusions confirment la première impression: la planéité, déterminant le confort de roulement, ne répond pas aux normes en vigueur.

Une analyse plus poussée de terrain s'en est suivie. Les relevés ont été effectués le 12 octobre 2018 sur chacune des deux voies de circulation et sur les 445 mètres de ce tronçon.

Ce test a confirmé que la partie rénovée dans son ensemble ne répond pas aux normes et donc que les impres-



L'avenue de Mordagne le soir-même de la pose du tapis phono-absorbant.

sions ressenties par les automobilistes ont une cause bien réelle.

### Un tapis absorbant moins le son

Par ailleurs, un rapport demandé au Centre de Compétences dans le Domaine Routier (CCDR) de la Heig-Vd conclut que le tapis de finition est trop compact ce qui amoindrit son efficacité au niveau phonique.

Fort de ces rapports et analyses d'experts, la Municipalité a interpellé l'entreprise responsable des travaux.

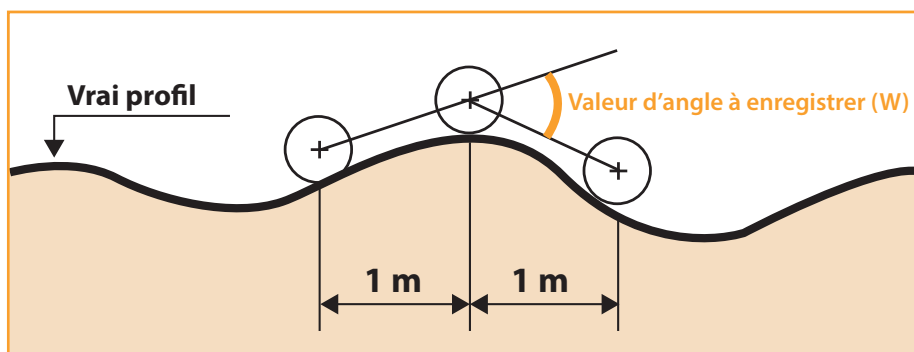
A l'heure du bouclage de ce numéro, aucune réponse n'a encore été renvoyée par l'entreprise.

Nous vous tiendrons informés de la suite qui sera donnée à ce chantier. En particulier si une reprise du tapis s'avère nécessaire.

La Municipalité



Carotte prise sur la route rénovée. La première couche plus foncée est l'enrobé phono-absorbant sur environ 5 cm. Il est posé sur une couche plus grossière d'une hauteur d'environ 13 cm. - © DR



Pour être représentatif, plus de 1000 valeurs d'angle  $W$  doivent être automatiquement enregistrées tous les 250 m.



## ET LE PRÉ DE L'HÔTEL DE VILLE DEVINT PARC

Larges cheminements piétonniers, thuyas remplacés par des essences indigènes, bancs invitant au repos, le pré de l'Hôtel de Ville a fait peau neuve. Après quelques semaines déjà, il a trouvé ses premiers habitués, à commencer par les usagers du marché hebdomadaire du jeudi.

Les travaux sont pratiquement terminés et la population commence à s'approprier cet espace public. La météo favorable a incité nombre d'habitants et de visiteurs à profiter de l'endroit.

Comme tout nouvel aménagement, il a suscité commentaires et questions. Et notamment la position des bancs sur la rue de la Tannerie. S'ils semblent «tourner le dos» au pré, c'est qu'ils attendaient trois nouveaux tilleuls derrière leur dossier. Leur feuillage apportera, l'été, une ombre bienvenue aux passants.



*De larges allées permettent aux promeneurs de profiter de cet espace de verdure repensé au centre du village.*

### Et comme touche finale...

Si l'essentiel des travaux a été achevé, il reste à installer un petit local pour le matériel d'entretien de la voirie. Une plateforme en bois, à deux niveaux, complètera le mobilier à disposition.

Imaginée en collaboration avec l'association J'Yvais, elle sera installée

sous le tilleul existant au sud du pré, le long de la Grand'Rue.

L'inauguration officielle de ce pré de l'Hôtel de Ville intégralement repensé, est prévue au printemps 2019.

*Romano Dalla Piazza*

## LES SACS TAXÉS

### GRIS - BLANC

Les sacs poubelle vont légèrement changer de couleur, mais pas de qualité, ni de prix. Ils passent à une teinte grisée due à une nouvelle conception. L'actuelle monocouche est remplacée par 3 couches: une externe blanche, les deux autres internes grises.

Les sacs se composent désormais de plus de 80% de polyéthylène (PE) recyclé (65% avant). Cette adaptation engendre une réduction des émissions de CO2. Les sacs actuels peuvent être utilisés jusqu'à épuisement des stocks.



*Nouveau sac en-haut, actuel en-bas.*

## 20 décembre dernier marché de l'année



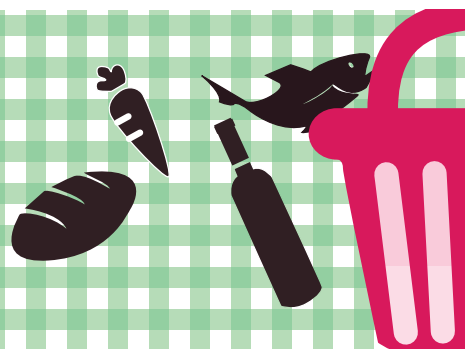
**Le Père Noël et son âne distribuent des petites surprises aux enfants.**

**La Municipalité offre le vin aux grands.**

**Et les commerçants vous souhaitent un bel hiver et vous retrouvent le 7 mars 2019.**

**Marché  
Villageois - Yvonand**

**Jeudi  
16h - 20h  
Pré de l'hôtel de ville**



## Classe 1-2P/25 d'Yvonand

# Rencontre avec une illustratrice

Chaque année, les classes de l'Établissement ont l'occasion d'accueillir un-e auteur ou un-e illustrateur-trice afin de découvrir les différents aspects de leur métier. En mai 2018, Annick Caretti est venue dans notre classe durant le Festival du livre d'Yverdon. Elle illustre de nombreux ouvrages en Suisse romande, notamment les fameux Saute-Croche, mais aussi Le Jardin des Chansons, recueil de base pour l'apprentissage des chants en 1-2P.

Elle nous a montré comment elle s'y prenait pour faire germer, grandir et aboutir toute idée qui va la mener à une illustration.

Les enfants étaient très réceptifs quand elle a expliqué qu'au commencement, elle faisait des petits gribouillis ! Ensuite, elle transforme ces petits gribouillis en un animal ou un personnage. Puis elle hésite longtemps dans le choix des couleurs. Et si des gens lui donnent des idées, alors son animal ou son personnage reçoit quelque chose de particulier : un détail qui va le distinguer de son environnement. Cela permet aussi à toute personne curieuse de l'identifier immédiatement, de l'associer à son univers propre, tout comme on associe directement la coccinelle Minicroche aux chants de Marie Henchoz.

 **LE TAPA-**



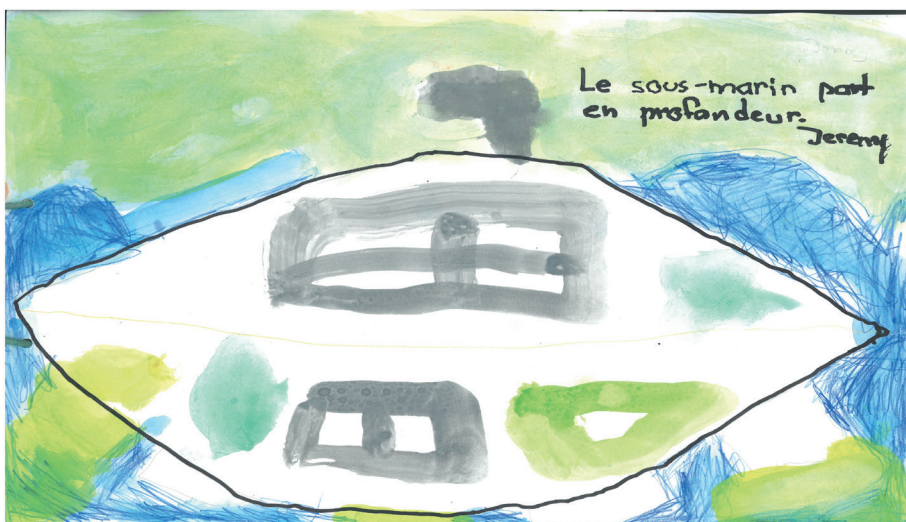
Mademoiselle Cœur mange une pomme dans son château. L.



La pelleuse est en train de remplir le camion de terre. Jacob



La reine Réponse est enfermée dans la tour, un serpent, sous un



Le sous-marin part en profondeur. Jeremy



La pelleuse à godets creuse le sable pour trouver de l'or. Th

DES ÉCOLES  
SABLLIA

Annick Caretti nous a également montré ses livres de croquis et ses boîtes d'aquarelle. Cela nous a donné très envie de dessiner, puis de peindre comme elle. Nous avons aussi écrit une légende qui accompagne nos dessins. Voici les dessins des 8 élèves de 2P, qui sont aujourd'hui en 3P, en souvenir de ce beau moment de partage.

Brigitte Morgan, enseignante 1-2P/25



Lina



Le grand dinosaure carnivore court derrière le petit. Angela



Enfermée dans la tour, l'arc-en-ciel, la licorne va la délivrer. Mélodie



Le bus part en vacances : direction la plage à Majorque. Diego



Thibault



Joyeux Noël ! J'aime beaucoup les fêtes de Noël ! Thelma

## LA JOURNÉE DE NETTOYAGE DES PLAGES DU 15 SEPTEMBRE

Retour en récit et en images sur la traditionnelle journée de nettoyage dans la zone des plages.

Ce matin-là nous étions une soixantaine de bénévoles prêts à partir dans cette chasse aux déchets sauvages. L'affluence, moins importante en regard des précédentes années, s'explique largement par le weekend prolongé du Jeûne Fédéral. Mais l'enthousiasme était bien présent et même l'impatience des plus jeunes à partir dans cette course au nettoyage. Le paradoxe veut que les déchets abandonnés et qui salissent notre environnement deviennent un bien précieux dans les mains de celles et ceux qui les arrachent à leur triste destinée.

### Tous s'engagent

Avant de poursuivre dans le récit de cette belle journée, il faut souligner l'engagement sans faille et à chaque fois renouvelé de notre équipe de voirie. Ceux qui passent leur temps à entretenir nos espaces publics et qui trouvent encore de l'énergie à consacrer à l'organisation et l'encadrement de cette journée, sont admirables. Le succès vient également du soutien répété de l'office du tourisme dans cette action citoyenne.

Après la distribution du T-shirt au logo d'Yvonand Plage, des gants et du matériel de collecte, puis la constitution des équipes réparties sur notre littoral, nous voilà plongés dans une recherche systématique des déchets jetés dans notre environnement... Et à vrai dire ces déchets se cachent bien, car celle ou celui qui les rejette le fait dans l'ombre à l'écart des sentiers et des espaces publics, probablement par conscience ou inconscience, pour les plus avinés, d'un geste néfaste.

### Vélo et fût au programme

Dans les objets insolites, on peut citer un vélo jeté dans les taillis, un dérailleur de vélo et un bout de pédale, un nain de jardin, une médaille de la légion étrangère, un fût métallique en partie envasé. Tous ces objets portent certainement leur propre histoire.

En définitive, les déchets collectés



*Nain de jardin, poteau, fût ou structure de poussette... une bien triste collection d'objets laissés dans la nature.*



*Les participants, enfants comme adultes, ont triés les déchets ramassés au bord du lac. – Photo: DR*

arrivent par vagues successives sur la place du refuge du lac. Les quantités ont très fortement chuté et c'est un énorme succès. Cette évolution doit toutefois être relativisée car elle ne tient pas compte des tournées de nettoyage de la voirie, ni celles du gardien du camping sur la plage des Pins.

### Une journée riche de rencontres

Mais le but de cette journée va bien au-delà des quantités de déchets. Elle permet de nombreuses rencontres, la possibilité de s'enfoncer dans la forêt alluviale avec un sentiment d'explorateur, ou encore la chance de croiser notre pêcheur en train de lever ses filets gorgés de perches. Bien sûr

le soleil a très largement contribué à nous donner le sourire. Avant de partager un repas, nous avons eu une présentation des samaritains d'Yvonand. Après les explications sur leurs actions, nous avons eu l'occasion de nous inscrire sur la liste des donneurs de cellules souches de sang. Un geste anodin mais qui peut sauver une vie.

Au nom de la Municipalité, j'adresse enfin un énorme remerciement à celles et ceux qui ont consacré un peu de leur temps à cette action de protection de l'environnement et de respect de notre propre environnement.

*Romano Dalla Piazza*

## ASSOCIATION DES ANCIENS PRÉSIDENTS DU CONSEIL COMMUNAL

**PÈLERINAGE AU PALAIS FÉDÉRAL... 30 ANS APRÈS**

Fondée à Yvonand, il y a tout juste 30 ans, l'association des anciens présidents du Conseil communal avait effectué sa toute première sortie au palais fédéral. Les participants avaient été reçus par le Président de la Confédération d'alors, un certain Jean-Pascal Delamuraz.

Retour aux sources pour célébrer cet anniversaire avec une nouvelle visite, le 19 septembre, en pleine session des Chambres fédérales.

Une visite, parfaitement orchestrée par le Conseiller national Jean-Pierre Grin, de Pomy, à la demande du comité de l'association composé d'Antonella Cereghetti, d'Eric Favre et de Gilbert Peguiron.

L'occasion pour la vingtaine de participants de pénétrer dans les coulisses du palais et du parlement, d'assister



Les anciens présidents du Conseil communal d'Yvonand étaient les invités du Conseiller national Jean-Pierre Grin (Pomy) au Palais fédéral. Ils ont pu admirer la maquette tactile du Palais fédéral, inaugurée récemment.  
Photo: DR

aux débats du Conseil national et du Conseil des Etats.

Dans l'après-midi, les anciens présidents ont pu visiter la fameuse tour de l'horloge Zytglogge, l'un des sym-

boles de la ville de Berne, et admirer de l'intérieur son antique mécanisme.

Rendez-vous est pris pour dans 30 ans... ou peut-être un peu avant!

**PRIX DU MÉRITE TAPA-SABLLIA 2018**

Lors du Conseil communal du mois de juin 2018, le Prix du mérite Tapa-Sabllia a été remis à Michel Antoniazza et Franck Giovannini.

«J'ai le plaisir de remettre cette année deux prix du mérite Tapa-Sabllia». C'est en ces termes que s'est exprimé Philippe Beutler, président du Conseil communal en clôture de la dernière séance du mois de juin. La commission du Prix du mérite a choisi de célébrer deux habitants qui se sont

particulièrement distingués et qui ont fait rayonner le nom d'Yvonand bien au-delà de notre région.

Le nom de **Michel Antoniazza** est intimement lié à la réserve naturelle de la grande Cariçaie qui fait la renommée de notre village. Biologiste, spécialiste des oiseaux, il s'est battu pour la préservation du site tel qu'on le connaît aujourd'hui et dont l'importance est reconnue bien au-delà des frontières suisses.

De son côté, **Franck Giovannini** déploie ses talents au sein du prestigieux Hôtel de ville de Crissier. Avant d'en reprendre la direction au mois d'août de cette année, il a affûté ses compétences et s'est perfectionné auprès de grands chefs, tels que Frédy Girardet, Grey Kunz à New York, Philippe Rochat et Benoît Violier. Franck Giovannini a toujours évoqué ses attaches tapa-sabllias.

Yann Rod

**NOUVEAUX CITOYENS**

Le mercredi 14 novembre, la Municipalité a reçu 11 des 40 jeunes Tapa-Sabllias ayant fêté leurs 18 ans cette année. Cette soirée a été l'occasion de présenter de manière informelle le travail d'une municipalité et l'occasion d'un moment d'échange fort sympathique.

La soirée s'est poursuivie autour d'un repas partagé en toute convivialité.



De gauche à droite : Céline Christin, Marine Mermod, Ian Böhler, Wendy Schaller, Damien Mercier, Zoïa Nicolet, Xavier Perrin, Diane Rebeaud, Tania Rebeaud et Loïc David. – Photo: DR

## SUCCÈS POUR LE 3<sup>E</sup> SALON DES COMMERÇANTS ET ARTISANS



*La tente extérieure accueillait notamment les métiers de la construction et de la mécanique.*

**Du 9 au 11 novembre 2018 a eu lieu la 3<sup>e</sup> édition du salon des commerçants et artisans d'Yvonand. Exposants, organisateurs et visiteurs tirent tous un bilan positif de la manifestation.**

Entre ferronnier d'art, onglerie, entreprises de maçonnerie, de charpente-menuiserie, ou encore stand de vêtements et de produits du terroir, les visiteurs avaient de quoi satisfaire leur curiosité et découvrir la richesse du tissu économique local.

«Nous tirons un bilan très positif. Le public a répondu présent.» se réjouit Philippe Mingard, président du comité d'organisation au sein de l'Association des intérêts d'Yvonand (AIY). Il ajoute, «C'est une très belle occasion de réunir les gens du village de manière conviviale».

Du côté des exposants, justement, on pouvait entendre la même satisfaction: «Il y a eu beaucoup de monde et les rencontres étaient riches. J'ai pu conclure de belles affaires » dit l'un. Pour un autre, «C'est important d'être simplement là et passer un moment convivial avec les visiteurs».

Point fort de cette édition, le buffet du dimanche midi sur le thème «des goûts d'ailleurs, par des gens d'ici». Les familles du village ont préparé avec soin des plats typiques de leur pays et région d'origine. Une belle occasion de partager leur culture et d'échanger avec les convives du jour. La preuve... le buffet a été pris d'assaut avec gourmandise.

Rendez-vous pour la 4<sup>e</sup> édition en 2020!

*Yann Rod*



*Les enfants découvrent l'égrainage des maïs au stand du domaine Challandes de la Maugettaz.*



*Cuisine du Mexique.*



*Le monde dans une seule assiette..*

### Impressum

**Editeur responsable:**  
Commune d'Yvonand

**Mise en page:**  
Y. Rod

**Comité de rédaction et rédaction:**  
F. Noble, R. Dalla Piazza, Y. Rod (coordination)

**Photos (sauf ment.):**  
Y. Rod, F. Noble

**Imprimerie:**  
artgraphic cavin sa, Grandson

## TENNIS: UNE FIN DE SAISON EN BEAUTÉ

Débuté dans une tempête de bise fraîche, fini sous un soleil chaleureux, la cuvée 2018 du tournoi juniors a été un grand succès. Quarante-huit matchs ont été disputés durant la matinée dans différents catégories.

L'après-midi, après un bon repas et plein de bons desserts, les parents ont rejoint leurs enfants pour des matchs parent-enfant amicaux, mais néanmoins disputés. La journée s'est déroulée dans une excellente ambiance.



Mini Tennis: 1<sup>re</sup> Julie Simonin, 2<sup>e</sup> Cléa Patera, 3<sup>e</sup> Pauline Erismann



Carré de tennis: 1<sup>er</sup> Tim Monney, 2<sup>e</sup> Thibault Valceschini, 3<sup>e</sup> Edgar Vuillemier



Fond de court: 1<sup>er</sup> Noël Dalla Piazzola, 2<sup>e</sup> Ivan Petanjko, 3<sup>e</sup> Pauline Jacquier.

Photos: G. Couvreur

### Le comité recherche...

Le tennis club d'Yvonand se porte bien, preuve en est le nombre important de membres.

Côté comité, la situation est un peu moins idéale. Afin de pouvoir poursuivre ses activités dans les meilleures conditions possible, le comité est à la recherche de nouveaux membres, notamment pour le **secrétariat**, le **matériel** et la **caisse**. N'hésitez pas à nous rejoindre!

Pour toute information complémentaire: [www.tcyvonand.ch](http://www.tcyvonand.ch).

Le président, *Gulian Couvreur*

### A l'agenda

#### Décembre 2018

##### 16 décembre

Corps de musique - Loto  
Salle polyvalente

##### 18 décembre

Noël des aînés  
Salle polyvalente

##### 19 décembre

Noël des enfants  
EMS Bugnon et Salle polyvalente

#### Janvier 2019

##### 1<sup>er</sup> janvier

Jeunesse Yvonand - Petit Nouvel an  
Salle Polyvalente

##### 13 janvier

Pleins-Jeux concert  
Temple

##### 19 et 20 janvier

Chœur Harmonie Soirée  
Salle polyvalente

##### 26 janvier

Corps de musique - repas concert  
Salle polyvalente

## A LA DÉCOUVERTE DU TRÉSOR DE L'ESPACE GUTENBERG

Une coutume typographique encore pratiquée de nos jours «Le gautschage»

À l'issue de son apprentissage, le néophyte devait s'attendre, à la fin de la dernière semaine, à être saisi par surprise par ses collègues typographes pour être coiffé d'un bonnet orné de cornes, assis dans une cuve pleine d'eau, ou emmené et jeté dans la fontaine la plus proche.

Trempé de haut en bas il devait répondre aux questions rituelles du maître de la cérémonie qui se terminait par ces recommandations:

«Baptisé, ôte ton bonnet, mets à l'air la substantifique moelle de ton cerveau encore encroûté et découvre tes oreilles afin d'entendre nos conseils et devenir un honnête compagnon! Défends les causes justes et lutte contre la mévente de nos vins! Et, lorsque le soleil brille, estime-toi heureux d'être à l'ombre!»

A ce baptême faisait suite une joyeuse réunion aux frais du néophyte et qui pouvait, si les convives étaient nombreux, occasionner grande dépense.

Ici reproduit, le diplôme de M. Henri Cornaz d'Yverdon, qui atteste de son gautschage en 1945 et dont voici la

traduction de l'épigramme :

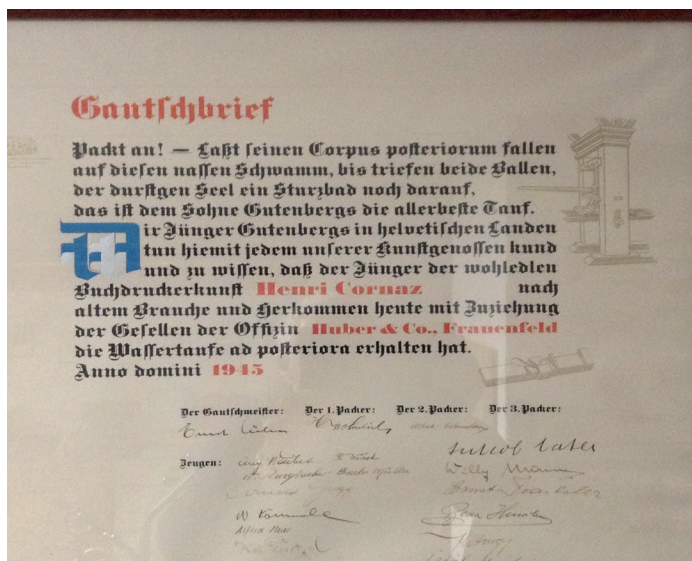
Empoignez !

Laissez tomber son postérieur sur cette éponge mouillée jusqu'à faire dégouliner les deux fesses !

Une bonne douche par-dessus pour cette âme assoiffée. Cela sera le meilleur remède pour ce fils de Gutenberg!

Nous, disciples de Gutenberg en pays helvétique, portons à la connaissance de chaque compagnon d'art que le disciple du bien noble art de la typographie, Henri Cornaz, a reçu le baptême ad posteriora, selon coutume et tradition, avec l'aide des compagnons de l'Imprimerie Huer et Cie, à Frauenfeld.

**L'Espace Gutenberg vous souhaite de belles fêtes de fin d'année ainsi qu'une nouvelle année riche en découvertes.**



*Diplôme de M. Henri Cornaz d'Yverdon, qui atteste de son gautschage en 1945.*

### Ouverture de l'Espace Gutenberg

Vous êtes les bienvenus à la Petite Amérique 2

**les mardis dès 19 h. 30**

Pour les groupes, on organise des visites sur demande avec guide et démonstrations.

Informations complètes sur [www.espacegutenberg.ch](http://www.espacegutenberg.ch).

## DE NOUVELLES CLASSES SUR LE SITE DE BRIT

Le 18 octobre, les modules composant les nouvelles salles de classes provisoires ont été posés sur le site de Brit.







# JEUNESSE D'YVONAND

1 JANVIER ★ 2019

---

Menu

Apéritif

Salade mêlée et sa garniture aux crevettes.  
Emincé de poulet au curry de madras et son riz créole.  
Trilogie de fromages du terroir.  
Boules de glace et biscuits de grand maman

---

Prix :

40.- par personne  
prix enfant 2.- par année jusqu'à 14 ans

Apéro dès 18h30 à la salle polyvalente



Nombre d'adultes: ..... et d'enfants: .....

Nom:..... Prénom:..... Age(enfant): .....

Nom:..... Prénom:..... Age(enfant): .....

Nom:..... Prénom:..... Age(enfant): .....

Personne de contact :


Nom:..... Prénom:.....

Adresse:.....

Téléphone:.....

E-mail:.....

Inscription au 078 775 28 66 (Joaquim Llaca) ou  
par mail à [membreadjoint@jeunesseyvonand.ch](mailto:membreadjoint@jeunesseyvonand.ch)  
Délai d'inscription : 15 décembre




LE NOUVEAU SPECTACLE MUSICAL  
DU CHOEUR HARMONIE YVONAND

# AH MUSÉE-VOUS!

Direction: Raoul Baumann



<p><b>Samedi</b> 19 janvier 2019 20h15</p>	<p><b>Dimanche</b> 20 janvier 2019 15h30</p>
--	--

Salle polyvalente Yvonand

Réservations dès le 3 janvier: - 077 474 72 91 (lu - ve entre 18h et 19h30)  
- [www.choeur-harmonie.ch](http://www.choeur-harmonie.ch)

Adultes: frs 25.- / Enfants (entre 6 et 15 ans): frs 15.-



LE NOUVEAU SPECTACLE MUSICAL  
DU CHOEUR HARMONIE YVONAND

# AH MUSÉE-VOUS!

*Dans ce musée, on vit paisiblement depuis de nombreuses années.  
Mais un jour, tout bascule...*

Direction: Raoul Baumann

<p>Texte: Marie Murphy Valérie Locatelli Franco Ardia Emmanuel Zanoni</p>	<p>Orchestre: Dominique Rosset Claude Meynent Aldo Fantauzzi</p>
---	--

Son et lumière: Flash Sound

<p><b>Samedi</b> 19 janvier 2019 20h15</p>	<p><b>Dimanche</b> 20 janvier 2019 15h30</p>
--	--

Salle polyvalente Yvonand

Réservations dès le 3 janvier: - 077 474 72 91 (lu - ven entre 18h et 19h30)  
- [www.choeur-harmonie.ch](http://www.choeur-harmonie.ch)

Adultes: frs 25.- / Enfants (entre 6 et 15 ans): frs 15.-



# Yvonand

**Salle polyvalente**  
**Samedi 26 janvier 2019**

## Filets-mignons

### Concert

Corps de Musique d'Yvonand  
Direction Nicolas Mognetti

18h00 Ouverture des portes  
19h00 Filets mignons et accompagnement, buffet de desserts, café  
20h30 Concert

Souper-Concert	fr. 40.-	Enfants 6-16 ans	fr. 15.-
Concert seulement	fr. 12.-	Enfants 6-16 ans	gratuit

Réservation pour le repas au 079/ 871 56 22 de 18h00 à 20h00 (places réservées)

---

# Molondin

**Grande salle**  
**Vendredi 25 janvier 2019**

20h15 **Concert**  
Direction Nicolas Mognetti

**DIMANCHE 16 DECEMBRE**

**14H00 & 20H00**

**4 ROYALES à fr. 300.-**

**30 séries fr. 10.-**

# YVONAND GRAND LOTO DE NOËL

SYSTEME FRIBOURGEOIS

TOUT EN BONS D'ACHATS

Quine fr. 60.- / Double fr. 100.- / Carton fr. 150.-



CORPS DE MUSIQUE D'YVONAND




Rue de la Maugetta 2  
1462 Yvonand  
Ouvert du mercredi au vendredi de 9h à 20h30  
Le mardi et samedi de 9h à 17h

*Exposition des aquarelles de*  
*Lise Vuagniaux*



du 30 octobre au 31 décembre 2018


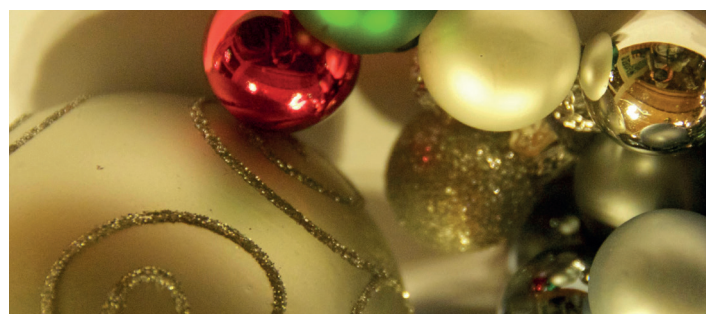
Un appel à l'aide de Songpelsé au Burkina Faso :  
« Forage - Espoir »



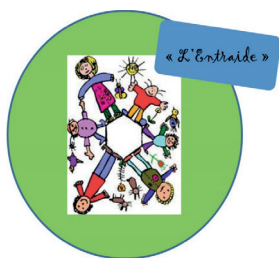
L'Association des Intérêts d'Yvonand organise comme chaque année le Noël des enfants qui se déroulera le **mercredi 19 décembre 2018**.

Horaire de la manifestation :

17h15 Ouverture de la crèche à l'EMS Bugnon  
19h00 Départ du cortège devant l'EMS Bugnon  
19h30 Animations et marché de Noël à la buvette de la salle polyvalente  
Visite du Père Noël, distribution de cornets aux enfants  
21h00 Fin de la manifestation

## Les DEVOIRS SURVEILLES



C'est juste après l'école le lundi, mardi et jeudi, pendant 1heure et demi, nous sommes toujours une bonne équipe sous le regard bienveillant d'un-e adulte qui en cas de besoin peut nous aider. Et en plus nous avons droit à une petite collation.

**Viens nous rejoindre, il reste des places et tu auras plus de temps pour toi à la maison.**



Pour tout renseignement Catherine Favre coordinatrice 024 430 14 88 [catfavre22@hotmail.com](mailto:catfavre22@hotmail.com)

**PRO  
SENECTUTE**  
PLUS FORTS ENSEMBLE

## Table d'hôtes YVONAND

### Clos-Buttisy

Pro Senectute Vaud vous propose de prendre un bon repas dans une ambiance chaleureuse, autour de Tables d'hôtes, organisées par des bénévoles.

Marianne et Jean-Marc Burdet vous accueillent chez eux pour partager un savoureux moment et faire de nouvelles connaissances.

**Lieu** La Grand-Moille 7, 1462 Yvonand

**Horaire et dates** À midi, les mardis  
15 janvier, 12 février, 12 mars, 9 avril,  
7 mai et 4 juin 2019

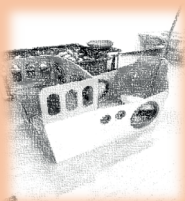
**Participation** CHF 15.- tout compris

**Renseignements  
Inscriptions** Marianne et Jean-Marc Burdet  
024 430 12 03 ou 079 267 21 80  
24h à l'avance  
Transport à disposition sur demande

**canton de Vaud**  
[vd.prosenectute.ch](http://vd.prosenectute.ch)

## BRIN D'HERBE

Nous avons le plaisir de vous annoncer que **Brin d'herbe** ouvre un après-midi supplémentaire à partir de 2019.



Le comité recherche aussi des personnes bénévoles pour soutenir et s'investir au sein de notre comité.

Si vous ou une connaissance envisage de rejoindre notre association, n'hésitez pas à nous contacter !

Brin d'herbe accueille vos enfants de 2 ans et demi à 4 ans.

Horaires 2019 :

- Les matins : lu, ma, me, je, ve: 8h30-12h00
- Les après-midis : lu et je 13h15-16h30

Tél. : 024/430.18.58 – Email : [brindherbeyvonand@gmail.com](mailto:brindherbeyvonand@gmail.com)

Jardin d'enfants Brin d'Herbe, Av. de la Gare 4, 1462 Yvonand



## Contactez l'administration

### Secrétariat municipal:

Tél. 024 557 73 05  
[greffe@yvonand.ch](mailto:greffe@yvonand.ch)

### Bourse communale:

Tél. 024 557 73 07  
[bourse@yvonand.ch](mailto:bourse@yvonand.ch)

### Contrôle des habitants:

Tél. 024 557 73 00  
[controle.habitants@yvonand.ch](mailto:controle.habitants@yvonand.ch)

### Bureau technique:

Tél. 024 557 73 02  
[technique@yvonand.ch](mailto:technique@yvonand.ch)

### Service de voirie:

Tél. 024 430 23 41  
[voirie@yvonand.ch](mailto:voirie@yvonand.ch)

### En permanence:

[www.yvonand.ch](http://www.yvonand.ch)

**Institut Glorimex**  
Gloria Dougoud, masseuse diplômée  
+ de 20 ans d'expérience au service du bien-être

A tous nos clients et amis nous souhaitons un joyeux Noël et une bonne et très heureuse nouvelle année 2019

Toujours appréciés,  
Bons cadeaux.  
....dès 60.-



Grand Rue 31, Yvonand  
Tel. 024 430 15 36  
Mob. 079 612 02 80  
glorimex@bluewin.ch

## Ladies Pilates Studio

Mon professionnalisme au service de votre bien-être

[www.ladiespilatesstudio.com](http://www.ladiespilatesstudio.com)

Amélioration de la **posture** de la **coordination** de la **souplesse** de l'**équilibre** et de la **force**, les fonctions nécessaires au **bien-être quotidien**.

Les cours se déroulent sur une **musique douce**, le travail se fait sur le rythme de la **respiration** (lent et contrôlé).

Ces cours proposent la **découverte de la méthode**, ainsi que la perception et ou la **réappropriation** de son corps.

lundi	09h00	Vuarrens, Salle du Casino
lundi	14h00	Yverdon-les-Bains, Rue d'Orbe
lundi	18h30	Yvonand, Salle des sociétés (polyvalente)
mardi	14h00	Yverdon-les-Bains, Rue d'Orbe
mercredi	19h30	Vuarrens, Salle du Casino
jeudi	14h00	Yvonand, Salle de vote
jeudi	19h30	Yvonand, Salle de vote

Aucun niveau requis, débutant, intermédiaire, confirmé bienvenu  
Se munir d'un tapis, linge, bouteille d'eau et tenue souple

**Inscription dès maintenant**

Contact: Sandka Fréville  
ladiespilates@bluewin.ch  
079 / 157.51.45

## carrosserie s.aliberti

**SEBASTIANO ALIBERTI**

Réparation toutes marques  
Peinture au four  
Véhicule de remplacement  
Marbre de redressage  
Remplacement de pare-brise  
Service pneus

Tél et Fax +41(0) 24 425 59 77  
Mobile +41(0) 79 684 18 77  
Le Grand Nouz 13  
CH - 1404 Cuarny  
carro.aliberti@bluewin.ch  
www.carrosserie-aliberti.ch



## FITNESS SANTÉ

Salle de musculation - Sauna - Solarium  
Hammam - Plate-forme vibrante  
Cours collectifs

Route de Rovray 21 - 1462 Yvonand | [www.fitness-sante.ch](http://www.fitness-sante.ch) / 024 430 30 98

## Mingard

Boucherie et Alimentation SA

du 22 au 25 décembre

### Dindes de Noël farcies entière 4 kg ou demi 2 kg

- rôtie au four accompagnées d'un délicieux jus maison
- servie chaude avec ou sans marron
- avec gratin de pommes-de-terre



### Foie gras de canard

- mi-cuit, fabrication maison

### N'oubliez pas de commander vos volailles fraîches

- Dinde, pintade, oie, cannette,
- canard, caille farcie et autres spécialités

**MIGROS**  
PARTENAIRE

1462 Yvonand  
024 430 11 33

### Votre publicité ici

Les fichiers doivent être transmis à la date mentionnée p. 3 au plus tard, sous forme électronique à l'adresse sandrine.gobalet@yvonand.ch.

Données: Textes: word

Images: JPEG

Annonce prête au bon format:  
JPEG ou PDF

Format et prix des publicités:

1/4 page (9x 11.8 cm): Fr. 120.-

1/8 page (9 x 6.2 cm): Fr. 60.-